

**Allocution de Mme Nathalie Barthoulot, présidente du Gouvernement, à l'occasion de
« Faites la liberté » le 20 mai 2017 à Moutier**

Monsieur le président du Parlement jurassien,
Messieurs les ministres, chers collègues,
Messieurs les maires de Moutier, Delémont, Porrentruy et Saignelégier,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques cantonales et
communales,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis prévôtois,

Merci de m'accueillir si chaleureusement à cette tribune. Ma position est un peu particulière : vous m'avez conviée chez vous, mais c'est moi qui vais vous adresser un message de bienvenue. Et ce message est lui aussi particulier, puisqu'il consiste à vous souhaiter la bienvenue dans le canton du Jura, c'est-à-dire chez vous !

Je suis très heureuse de répondre à votre invitation, même si des personnes au sein de votre canton actuel me reprocheront peut-être cette visite en terres prévôtoises. Je vous avoue que c'est un peu un casse-tête de savoir quelle attitude il faut adopter.

Quand le Gouvernement jurassien répond à une invitation à Moutier pour informer la population, on lui reproche de faire de l'ingérence. Mais quand il ne le fait pas, les mêmes personnes lui reprochent de ne pas donner suffisamment d'informations et ces mêmes personnes prétendent alors qu'il n'y a que des incertitudes concernant le transfert de Moutier dans le canton du Jura.

En réalité, je crois que pour les partisans du maintien de Moutier dans le canton de Berne, tous les moyens sont bons pour contester, même les plus contradictoires. Sachez que cela n'ébranle pas la population jurassienne, dont l'amitié pour les Prévôtois est incontestable, indiscutable et nettement plus forte que la susceptibilité.

Et puis, au fond, si certains s'offusqueront de ma présence à Moutier, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas l'habitude de croiser des conseillers d'Etat dans leur ville. Dans le canton du Jura, cela est fréquent.

Mesdames et Messieurs, le vote du 18 juin 2017 n'a plus rien à voir avec les précédents scrutins consacrés à la Question jurassienne. En 1974, en 1975 et en 1998, l'avenir de Moutier dans le canton du Jura comportait des inconnues.

Dans les années 1970, le nouvel Etat n'existait pas encore et, en 1998, il n'avait pris aucun engagement concernant l'accueil de la commune. Dans ces conditions, le choix de le

rejoindre impliquait une prise de risques, à laquelle la majorité de vos concitoyens avaient préféré renoncer.

En 2017, les paradigmes ont changé et le contexte est fondamentalement différent. Des démarches considérables ont été accomplies sur le plan scientifique et politique. Ces études fournissent aux citoyens prévôtois un très haut degré d'information concernant leur future situation dans le canton du Jura. Aujourd'hui, Moutier connaît nettement mieux son avenir dans le canton du Jura que son avenir dans le canton de Berne.

D'une part, une expertise scientifique indépendante a comparé la situation et les politiques publiques des deux cantons. Elle démontre qu'un transfert dans le canton du Jura n'aura pas d'effets négatifs sur la vie quotidienne des Prévôtois. Au contraire, elle met en évidence, par exemple, que les impôts sont moins élevés du côté jurassien.

D'autre part, dans le message adressé aux citoyens prévôtois, les autorités jurassiennes ont pris des engagements formels pour l'avenir de la commune; elles ne se sont pas contentées de décrire la situation actuelle.

Ces engagements ont été ratifiés par le Parlement, à la quasi-unanimité, et il sera tenu de les respecter.

Ainsi, la procédure qui a été appliquée par l'Etat jurassien offre, en ce qui la concerne, des véritables garanties à moyen et à long terme.

Tout cela n'existait pas lors des votes des années septante et nonante. La question posée aux Prévôtois n'est donc plus la même. Ceux-ci savent ce qui les attend dans le canton du Jura. Ils peuvent voter *OUI* en toute connaissance de cause, dans la sérénité et la confiance.

Il faut comprendre que le 18 juin prochain, les Prévôtoises et les Pervôtois ne devront pas choisir entre le présent dans le canton de Berne et l'avenir dans le canton du Jura. Ils devront opter pour l'avenir dans l'un ou dans l'autre canton.

Moutier ne disparaîtra pas le 18 juin. Elle continuera de d'exister après cette date. C'est pourquoi je suis surprise que les partisans du statu quo parlent peu de l'avenir de la ville de Moutier dans le canton de Berne, comme si c'était un sujet tabou. Y a-t-il quelque chose à cacher à ce propos, que la population ne devrait pas savoir ? Je n'ai pas de réponse, mais cela m'interroge.

Je m'étonne aussi que le Grand Conseil bernois n'ait pas adopté le message du canton de Berne à l'intention des citoyens prévôtois, ce qui génère des incertitudes concernant l'avenir de Moutier dans ce canton. Les certitudes, elles, se situent du côté jurassien.

Prévôtoises, Prévôtois, c'est comme si vous étiez placés face à deux personnes qui vous tendent la main pour vous emmener chacune sur un chemin distinct.

L'une vous indique le lieu de destination, alors que l'autre se contente de vous décrire le lieu de départ. Selon vous, laquelle de ces deux propositions est la plus sûre ? Et laquelle est la plus incertaine ?

Souvenez-vous qu'avant le vote de 1998, les partisans du maintien de Moutier dans le canton de Berne se plaisaient eux aussi à décrire le statu quo. Et que s'est-il passé ensuite ?

Moutier a perdu sa maternité, sa préfecture ou encore le tribunal des mineurs et le canton de Berne a proposé de transformer l'hôpital prévôtois en un centre de santé pour concentrer tous les soins aigus à Saint-Imier.

Chers amis, le statu quo n'offre aucune garantie, parce que la situation d'une ville n'est jamais figée dans le présent ; elle évolue constamment. Ainsi, la question que les Prévôtois doivent se poser en vue du 18 juin, c'est de savoir dans quel canton leur ville pourra le mieux progresser, dans quel canton leur ville le mieux se développer à l'avenir. Se contenter du statu quo, par définition, c'est renoncer à toute ambition et à tout progrès !

A lire certains tous-ménages distribués dans vos boîtes à lettres, on a l'impression que Moutier est une ville qui a peur.

Peur de progresser, peur de se développer, peur de tout changement, peur de la journée du lendemain qui, pour être meilleure, devrait évidemment être un peu différente de celle d'aujourd'hui.

En lisant cette propagande, on a le sentiment que les Prévôtois n'ont pas confiance en eux, ni même en leur hôpital et en leurs écoles, qu'ils jugent incapables de s'adapter à un changement de canton.

Au travers de ces argumentaires, Moutier donne l'image d'une ville repliée sur elle-même, fermée aux régions voisines et hostile à leurs habitants, pour lesquels elle aurait même du mépris, voire de la haine.

C'est l'image que véhicule la propagande des partisans du maintien de Moutier dans le canton de Berne, mais je ne peux pas croire qu'elle corresponde à la réalité.

Mesdames et Messieurs, je vous invite à regarder l'avenir avec les yeux de la raison et non avec ceux de la crainte. L'avenir, votre avenir sera ce que vous en ferez. Vous devez donc évaluer dans quel canton votre commune aura la plus grande liberté d'action, dans quel

canton elle pourra le mieux influencer son environnement et les décisions qui la touchent. La réponse vous appartient, à vous seuls.

Pour ma part, j'invite la population prévôtoise à rester sereine et à faire la part des choses. Quel que soit le résultat du vote, le soleil se lèvera toujours sur Moutier au matin du 19 juin.

Moutier restera une ville suisse dans tous les cas. De même, la distance entre les sites hospitaliers de la région restera identique. En voiture, une vingtaine de minutes séparent l'hôpital de Moutier de celui de Delémont et 30 minutes le séparent de celui de Bienne.

Le vote du 18 juin ne changera pas cette réalité, parce que le déplacement d'une frontière ne modifie pas la distance entre les hôpitaux.

C'est au sein du canton de Berne que la ville de Moutier a perdu sa maternité. Jusqu'à présent, seul un canton a exprimé le souhait de transformer l'hôpital de Moutier en un centre de santé et il ne s'agit pas du canton du Jura.

Les opposants prétendent que l'Etat jurassien souhaite accueillir Moutier pour s'enrichir. Cela me blesse. Comment peut-on être d'une telle mauvaise foi ? On aime bel et bien cette ville pour ses habitants, pour son histoire et pour sa culture que nous avons en commun. Les habitants de la cité prévôtoise méritent qu'on les respecte et qu'on les informe avec sérieux, sans les tromper ni les menacer ni les effrayer. La ville de Moutier n'est pas un pion sur un jeu d'échecs et dans ce cadre, son hôpital et ses écoles ne devraient pas être instrumentalisés à ce point.

Si quelqu'un a des chances d'être un peu plus riche après le 18 juin, ce sont les Prévôtos avant tout. L'expertise indépendante a montré que le pouvoir d'achat est plus élevé à Porrentruy qu'à Moutier. Pour un couple qui dispose d'un revenu brut de 94'000 francs, le gain est de 1800 francs par an, soit de 5 %. Même un couple ayant deux enfants et un revenu brut de 120'000 francs est gagnant dans le canton du Jura, à hauteur de 900 francs par an, soit 3 % de son pouvoir d'achat.

Ce n'est pas moi qui le prétend, mais une étude indépendante, dont le canton de Berne a souhaité la réalisation, comme celui du Jura. Il ne s'agit pas d'une promesse politique, mais d'une comparaison factuelle et objective.

Dans les années 1970, les militants bernois justifiaient leur volonté de rester dans le canton de Berne par la crainte de payer plus d'impôts dans le nouveau canton du Jura. Aujourd'hui, ces mêmes personnes devraient voter en faveur du transfert dans le canton du Jura, puisqu'il est démontré qu'on y paie moins d'impôts.

Cela vaut pour les personnes physiques et morales. Quand on observe les graphiques produits par les experts indépendants, il y a un constat qui saute aux yeux : la courbe qui indique le montant des impôts dans le Jura se situe presque toujours sous la courbe des impôts dans le canton de Berne.

Le transfert de Moutier sera un événement marquant dans l'histoire de notre pays, qui illustrera la vitalité de son fédéralisme et de sa démocratie. Pour symboliser l'importance de cet événement, le Gouvernement jurassien proposera encore à la Confédération d'installer une unité de l'administration fédérale dans la cité prévôtoise.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, j'aimerais souligner que chacune et chacun d'entre vous votera selon ses propres critères et que le Gouvernement jurassien respectera l'issue du vote, quelle qu'elle soit.

Mais sachez qu'en cas de *OUI*, vous ferez la joie des Jurassiens, qui seront heureux et fiers de vous accueillir.

Un *OUI* sera vécu dans l'enthousiasme et non dans l'indifférence.

Nous avons la chair de poule en imaginant l'émotion que nous ressentirons ce jour-là, parce que notre cœur bat pour notre région, dont Moutier fait partie.

Le Jura est en nous, notre terre est en nous, votre ville est en nous.

Le 18 juin, si vous le voulez bien, tous les Jurassiens seront des Prévôtos. Vous rejoindrez un canton qui, au quotidien, partage vos opinions, vos préoccupations et vos intérêts.

Un canton moderne, qui vous connaît, que vous connaissez, où les directions des hôpitaux et des écoles ne font pas de politique, mais se préoccupent de la santé de la population et de la formation des jeunes.

Les Jurassiens ont confiance en vous. Faites confiance aux Jurassiens et, surtout, ayez confiance en vous-mêmes. Votre ville a un vrai potentiel et elle mérite d'avoir de l'ambition.

Moutier, nous te connaissons et nous t'apprécions.

Moutier, nous croyons en toi.

Moutier, nous avons un projet pour toi.

Alors, Moutier, bienvenue chez toi !

Nathalie Barthoulot, présidente du Gouvernement jurassien